



Procès-verbal du Comité directeur du RCT Association
du lundi 10 février 2020

Membres présents :

Nadine CAGNOL
Fabrice DEMULIER
Henri DOËRR
Maurice DUNY
Philip FITZGERALD
Sylvie HERNANDEZ
Michel JEAN
Alex MASSARI
Bruno NAUD
Jean REY
Luc SIMONETTI
Louis SOUFFLOT
Dominique TRIGON
Yves ULM

Membres représentés :

Marcel BOLLA par Henri DOËRR
Jean-François GUIHODO par Yves ULM
Robert MONTEUX par Alex MASSARI
Patrick SANTINELLI par Jean REY
Olivier STEFANI par Michel JEAN

Membres excusés :

Alexis DEJARDIN
Richard GIRAUD
Aldo GRUARIN
Julien PERPERE
Christian RODRIGO
Hervé UNVOY

Représentants auprès de la SASP excusés :

Jean-Claude BALLATORE
Philippe LOGIER
Olivier ROUARD
Xavier TACCARD

Le Comité directeur du RCT Association est réuni lundi 10 février 2020, au Siège de l'Association, Stade Mayol, avenue de la République, à TOULON (83000). Le Président Alex MASSARI ouvre la séance à 12h00. Après avoir remercié les quatorze membres présents et les cinq représentés d'avoir donné pouvoir, il déclare que ce Comité directeur peut délibérer dans le respect des statuts.

1. Le PV du Comité Directeur du 13 janvier 2020 est adopté et signé.

Alex MASSARI remercie les membres du Comité qui lui ont adressé de nombreux messages de soutien et il indique, en préambule, qu'après avoir connu de sérieux soucis de santé il revient en forme, même s'il convient qu'il lui faut désormais se ménager plus. Il se déclare d'ailleurs prêt à repartir pour un nouveau mandat.

2. Actualité sportive et résultats sportifs

Actualité sportive

Le président souligne que le fonctionnement de notre Association repose sur le recours au bénévolat mais que ses multiples activités et besoins nécessitent qu'elle fasse preuve

désormais d'une régulation plus formelle. Le recrutement d'un directeur technique s'avère ainsi nécessaire pour conduire la politique sportive du Club et s'occuper de sa gestion au quotidien

Résultats sportifs

Les Crabos se sont inclinés 21 à 14 à Perpignan, ce qui met fin à leur série victorieuse. La trêve vient à point nommé pour régénérer le groupe et récupérer les blessés.

Les Cadets Alamercury se sont largement imposés face à leurs homologues de Bourgoin-Jallieu sur le score de 58 à 0, en inscrivant 10 essais. Dans leur poule, ils sont désormais solidement arrimés au trio de tête.

Ce week-end, les Cadettes ont frappé un grand coup en s'imposant 7 à 0 sur la pelouse du complexe Léo Lagrange, face à l'Entente Pays de Savoie première de poule. Cette cinquième victoire laisse augurer une fin de championnat passionnante. 12 de nos cadettes devraient monter en Seniors la saison prochaine. 6 d'entre elles ont rempli un dossier d'études à Toulon ou à l'extérieur. 2 joueuses venant de l'extérieur viennent habiter à Toulon et une joueuse de Marseille de bon niveau a manifesté le souhait de venir à Toulon.

3. Finalisation de la Convention Association/SASP

Philip FITZGERALD confirme que :

- le projet de convention est prêt.
- le projet de contrat de licence de marque concernant le Fonds de dotation est prêt.

Il précise que l'on attend avec impatience un retour de la SASP, que nous sollicitons depuis des mois, sur les conditions dans lesquelles l'Association devrait être hébergée à Berg.

Concernant le Fonds de dotation, Bruno NAUD pointe qu' « on envisage de mettre à disposition la marque à un fonds de dotation dont on n'a pas les statuts. »

Philip FITZGERALD abonde dans ce sens en soulignant que « la façon dont on met à disposition la marque doit être étroitement ficelé juridiquement ». Il rappelle qu'il est inenvisageable que la durée de cette mise à disposition soit dissociée de la date de fin de la nouvelle convention (2032).

Après que les membres du Comité directeur aient échangé sur ces points, Dominique TRIGON les récapitule :

- 1 – L'Association est prête à signer le projet de convention.
- 2 – On attend toujours le retour sur les conditions proposées à l'Association pour son hébergement à Berg pour finaliser la convention d'hébergement.
- 3 – L'Association est a priori favorable au Fonds de dotation sous réserve de disposer des statuts.
- 4 – La mise à disposition de la marque pour le Fonds de dotation est attribuée pour la durée de la nouvelle convention (12 ans).

Le Comité directeur valide ces différents points et il charge Philip FITZGERALD d'adresser le projet de convention tel quel à la SASP, sans la partie consacrée au Fonds de dotation.

4. Intervention des présidents des commissions

Éducation

Yves ULM confirme au Comité qu'avec Jean Jacques BORTOLAÏ il a rencontré Monsieur ESTRELLA (conseiller pédagogique EPS) au sujet de l'intervention de notre Association dans les écoles. Celui-ci leur a indiqué que la demande passe en premier lieu par la Ligue PACA de Rugby qui renvoie ensuite à l'inspection académique. Un programme d'activité pour l'an prochain (rugby ou autre) peut ainsi être envisagé. Pour le finaliser, une convention est à signer. Yves ULM indique par ailleurs qu'un bilan scolaire et sportif des joueuses et joueurs de l'Association scolarisés va être effectué en consacrant un entretien de 10 à 15 mn par minot. Le premier rendez-vous a lieu le 10 mars prochain au Golf Hôtel.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 13h30.

Le Président
Alex MASSARI

Le Secrétaire général
Henri DOËRR